

Image not found or type unknown



En cas de pacs peut on léguer son bien à son conjoint

Par **rustine**, le **01/06/2016** à **16:51**

Bonjour,
mon amie possède une maison, nous n'avons pas d'enfants, juste des frères et soeurs. Peut elle me léguer la maison en cas de décès si nous sommes pacsées ou faut-il être mariées ?